Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20261112-2026_082-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 12 NOVEMBRE 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 7 novembre 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 7 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze novembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX et Frédéric GASREL, Conseillers Municipaux Délégués Gaëtane PICQUET, Stéphanie YVERGNIAUX, Dominique BRIAND, Fabien CHOLET, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Marc PRIOL et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Tiphaine MEHEUST, Emeline JAN, Thierry DEBUIRE, Adrien BOUDET et Jérémy TANGUY
Pouvoir	Tiphaine MEHEUST donne pouvoir à Marylène BERHAULT, Emeline JAN donne pouvoir à Gaëtane PICQUET, Thierry DEBUIRE donne pouvoir à Dominique BRIAND, Adrien BOUDET donne pouvoir à Fabien CHOLET et Jérémy TANGUY donne pouvoir à Jean-Yves NOGUES
	Secrétaire de séance : Sabrina BARBIER

FINANCES	N° DE L'ACTE : 2026-082
Objet : Renouvellement de la ligne de trésorerie – Budget principal	

Vu l'avis de la commission finances réunie le 28/10/2026,

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler la ligne de trésorerie pour le Budget principal. Le montant souscrit diminue de 1 000 000 € pour le contrat actuel, à 500 000 € pour le renouvellement. Cette ligne de trésorerie doit permettre de faire face aux dépenses des projets engagés et restant à réaliser, dans l'attente du versement des recettes en 2027.

L'offre envoyée par le Crédit Agricole comporte les caractéristiques suivantes :

- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois moyenné
- Marge : 0,80 %
- Commission de mise en place : 0,15%

A titre indicatif, le taux EURIBOR 3 mois à la date d'établissement de la proposition est de +2,636 %. Aussi, le taux réel final est actuellement de 2,636 % + 0,80 % = 3,436 %.

Marina LE MOAL, Stéphanie YVERGNAULT, Dominique BRIAND, Fabien CHOLET et Frédéric GASREL ne prennent pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 21/11/2026
Reçu en préfecture le 21/11/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20261112-2026_082-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **RENOUVELLE la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant maximum de 500 000 euros et pour une durée de 12 mois,**
- **INSCRIT au budget les sommes nécessaires au règlement des intérêts,**
- **AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait à Caulnes le 18 novembre 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

